

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KRS5 CRISTAL OPTIQUE

Conformément au règlement (EC) No.1907/2006 (REACH)



Revision 2021 : Issued 10th Mai 2021

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE:

Nom de Produit: KRS5
Synonyms, Noms Commerce: KRS5, Thallium Bromo-Iodide, Bromure/Iodure de Thallium.

1.2. UTILISATIONS DE LA SUBSTANCE

Utilisation: Matériau optique.

1.3. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fournisseur: CRYSTRAN LTD, 1 Broom Road Business Park, Poole, Dorset UK BH12 4PA
☎ +44 1202 307650

1.4. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE

Numéro: ☎ +44 1202 307650 (Lundi à Vendredi 08:30 to 17:00 GMT)
En Cas d'Urgence: Dans le cas d'une enquête médicale concernant ce produit, s'il vous plaît contactez votre médecin ou d'accident de l'hôpital local et le département d'urgence.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU MELANGE

Class 6.1 Toxique. Très toxique par ingestion et inhalation avec un danger d'effet cumulatifs. Nocif par contact avec la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Des précautions particulières doivent être prises lors de l'usinage ou de la formation de poussières ou de particules. Dangereux pour l'environnement.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉQUITAGÉ

Signal Word: **Danger**

H300 Mortel en cas d'ingestion.
H330 Mortel par inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

Signal Word: **Avvertissement**

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention:

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P312 EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. AUTRES DANGERS

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Nom du Composant	N° CAS	%	N° EC (EINECS)	EU index	N° UN
Bromure de Thallium	7789-40-4	42%	232-163-0	081-002-00-9	1707
Iodure de Thallium	7790-30-9	58%	232-199-7	081-002-00-9	1707

4. PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

GÉNÉRAUX: Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
YEUX: Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.
PEAU: Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Sécher doucement la zone avec une serviette propre. Retirer les vêtements contaminés et laver les avant réutilisation.
INHALATION: Retirer une zone non contaminée. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Lorsque la respiration est difficile, un personnel correctement formé peut administrer de l'oxygène. Gardez victime au chaud et au repos. Obtenir des soins médicaux.
INGESTION: Faire vomir si le conscient et comme dirigé par un personnel qualifié. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente ou boire un liquide. Consulter immédiatement un médecin!

4.2. LA PLUPART DES SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDES

Reportez-vous à la section 2.2 et section 11.

4.3. INDICATION OF ANY IMMEDIATE MEDICAL ATTENTION AND SPECIAL TREATMENT NEEDED

Pas de données

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYEN D'EXTINCTION

Ce produit ne brûle pas

5.2. RISQUES SPÉCIAUX RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE

Peut libérer des fumées toxiques dans un feu par décomposition.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire si nécessaire

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Porter des vêtements de protection appropriés et des équipements tels que listés au #8. Éviter de faire de la poussière

6.2. PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter toute fuite et le déversement. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Ne pas rejeter dans l'environnement.

6.3. MÉTHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Conteneuriser les produits de nettoyage utilisés pour des dispositions particulières.



CRYSTRAN LTD

1, Broom Road Business Park, Poole, Dorset, UK BH12 4PA

TEL: +44 1202 307650

Email: sales@crystran.co.uk

www.crystran.co.uk

FAX +44 1202 307651

Registered in England No.2863378

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KRS5 CRISTAL OPTIQUE

Conformément au règlement (EC) No.1907/2006 (REACH)



Revision 2021 : Issued 10th Mai 2021

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Éliminer comme dans section 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS D'USAGE:

Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter le contact avec la peau. Manipuler avec précautions. Protéger contre les dommages physiques. Éviter la formation de poussières.

7.2. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES COMPATIBILITÉS

Tenir à l'écart des denrées alimentaires. Tenir à l'écart des acides et des bases fortes.

7.3. UTILISATIONS FINALES SPÉCIFIQUES

Matériau optique.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE = 0.1 mg/m³ long durée, 8 heures

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Des gants de protection à base d'alcool vinylique (PVA) sont nécessaires. Il est suggéré de porter un vêtement de laboratoire. Des lunettes de sécurité ou des verres de sécurité avec des protections latérales sont exigés s'il y a possibilité de formation d'éclats ou de poussières. Des appareils respiratoires doivent être portés si le seuil d'exposition est dépassé. Fournir une ventilation mécanique générale adaptée, et une ventilation d'évacuation. Lors de la manipulation de cette substance, assurez-vous de porter des équipements de protection appropriés décrits. Rincage oculaire doit être facilement accessible. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer la poussière générée lors. Pour les personnes sensibles aux conditions médicales existantes, un avis médical doit être demandé avant d'employer à des tâches impliquant une exposition à ce matériau.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

ASPECT :	Formes géométriques de couleur rouge.	POINT D'ÉBULLITION:	Non Applicable
POINT D'ÉBULLITION	Inodore	FLAMMABILITÉ:	Non Applicable
POINT DE FUSION:	Non applicable	PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES:	Non Applicable
DENSITÉ:	414°C	LA PRESSION DE VAPEUR:	Négligeable à 25°C
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	7.37 g/mL	pH EN SOLUTION AQUEUSE:	Non déterminé
	Basse souplesse. 50mg/100ml H ₂ O 20°C		

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Peut réagir avec des agents d'oxydation.

10.2. STABILITÉ

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun connu

10.4. MATÉRIÈRES À ÉVITER

Agents oxydants forts.

10.5. MATÉRIELS INCOMPATIBLES

Acides minéraux, Agents d'oxydation

10.6. DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Le produit de décomposition est du sélénure d'hydrogène.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS D'EFFET TOXICOLOGIQUE

Extrêmement toxique par ingestion et inhalation des poussières, avec un effet cumulatif. Affecte le système nerveux. Un soin particulier doit être pris lors de l'usinage et de la formation de poussières et de particules. L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

DOSE TOXIQUE - DL50 < 200 mg/kg (oral/rat)

CANCÉROGENICITÉ: Pas de propriétés carcinogènes évidentes.

MUTAGÉNICITÉ/TÉRATOGENICITÉ: Effets sur la reproduction.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

Danger pour l'eau potable. Toxique pour les poissons.

12.2. PERSISTANCE AND DÉGRADABILITÉ

Pas de données

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas de données

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas de données

12.5. RÉSULTATS DE ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

Non requis ou effectué.

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même en petite quantité. Ne relâchez à l'environnement avec des autorisations administratives appropriées.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les résidus chimiques sont généralement classés comme déchet spéciaux, et en tant que tels ils sont couverts par les réglementations qui varient selon le pays. Contactez votre autorité de l'élimination des déchets la plus proche, ou donner à une société d'élimination des produits chimiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NUMÉRO UN: 1707

14.2. UN NOM D'EXPÉDITION:

Thallium Compounds, N.O.S.

14.3. TRANSPORT CLASSE DE DANGER: 6.1

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE: II

14.5. DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT: Polluant marin

14.6. PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR L'UTILISATEUR: Aucun

14.7. TRANSPORT EN VRAC MARPOL / IBC: Pas de données

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. SÉCURITÉ, SANTÉ ET RÉGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX / LEGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE

WHMIS: Ceci est un produit contrôlé par le système d'information des lieux de travail canadiens des matériels dangereux.

SARA LISTED: Oui. Ce produit est soumis à SARA section 313 – thallium compounds.

TSCA INVENTORY ITEM: Oui

16. AUTRES DONNÉES

DATE DE RÉVISION: 10th Mai 2021 ©2021 Crystran Ltd.

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées qu'à titre indicatif.

CRYSTRAN LTD

1, Broom Road Business Park, Poole, Dorset, UK BH12 4PA

TEL: +44 1202 307650

FAX +44 1202 307651

Email: sales@crystran.co.uk

www.crystran.co.uk

Registered in England No.2863378